

COMMUNE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

**ARRÊTÉ PORTANT RÉGULARISATION DE LA NUMÉROTATION DES HABITATIONS,
LOCAUX OU AUTRE BIEN IMMOBILIER SUR LA COMMUNE DELEGUÉE DE GESTÉ**

Le maire de la commune de Beaupréau-en-Mauges,

VU L'article L 2122-18 du code général des collectivités territoriales,

VU L'article L 2213-28 du code général des collectivités territoriales,

VU L'arrêté municipal SG n°2026-94 du 16/04/2026 portant délégation de fonction à Monsieur Luc MARTIN, adjoint à l'urbanisme opérationnel ;

VU Les certificats de numérotage et attestations d'adresses délivrés antérieurement ;

CONSIDÉRANT que plusieurs voies et immeubles du territoire communal disposent d'une numérotation utilisée de manière constante depuis plusieurs années sans qu'un arrêté municipal n'ait formalisé cette situation ;

CONSIDÉRANT que le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que seul le maire peut prescrire ;

CONSIDÉRANT que l'action municipale contribue à améliorer la sécurité des habitants (accès des services de secours, gendarmerie...), grâce à une localisation du domicile à partir d'une adresse précise ;

CONSIDÉRANT qu'afin de faciliter la circulation et permettre le bon acheminement du courrier, de la fibre optique, il convient de procéder à une numérotation des bâtiments dans les voies et lieux-dits à Beaupréau-en-Mauges.

CONSIDÉRANT que la commune a procédé, au cours des années antérieures, à l'attribution de numéros de voirie sur plusieurs voies communales et/ou privées ouvertes à la circulation publique ;

CONSIDÉRANT que ces attributions ont donné lieu à la délivrance de certificats ou attestations de numérotage sans qu'un arrêté municipal formalisant ces décisions n'ait été pris ;

CONSIDÉRANT que ces numérotations sont aujourd'hui effectivement utilisées par les administrés, les services publics, les opérateurs de réseaux et les services de secours ;

ARRÊTE

Article 1er – Le présent arrêté a pour objet de régulariser la numérotation des voies ou des lieux-dits.

Article 2 – La numérotation des voies ou des lieux-dits ont été réalisés suivant le système de numérotation simple, nombres pairs pour le côté droit et nombres impairs pour le côté gauche.

Article 3 – Régularisation de la numérotation : Les numéros de voirie attribué aux immeubles situés sur le territoire de la commune déléguée de Gesté, tels qu'ils figurent en annexe du présent arrêté, sont conformés et régularisés.

Ces numérotations correspondent aux adresses effectivement utilisées à ce jour.

Liste des adresses concernées : La liste des voies et des numéros concernés est la suivante :

Réf. cadastrale	N°	Libellé Voie/ Lieu-dit	Commune déléguée	Code postal	Nom commune
AC 312	21	Rue Jean de Béjarry	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AC 312	23	Rue Jean de Béjarry	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AD 727-731	5	Chemin de l'Hemerie	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AD 722-726-730	7	Chemin de l'Hemerie	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AD 723-725-729	9	Chemin de l'Hemerie	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AC 327	52	Place du Maréchal Leclerc	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AC 1150	2	Chemin de Bel-Ébat	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AB 944	3 bis	Chemin des Mussaudières	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AD 735	30	Rue Sœur Anne Marie	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AC 194	7 ter	Chemin de Bel-Ébat	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AC 332	56 bis	Place du Maréchal Leclerc	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AC 1154	13 bis	Chemin de Bel-Ébat	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AC 1154	13 ter	Chemin de Bel-Ébat	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AB 1228	1	Impasse Jeanne Bondu	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AB 1227	3	Impasse Jeanne Bondu	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AB 1226	5	Impasse Jeanne Bondu	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AB 1225	7	Impasse Jeanne Bondu	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges

Ville de Beaupréau-en-Mauges

Rue Robert Schuman - CS10063

Beaupréau

49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES CEDEX

T. 02 41 71 76 80 / F. 02 41 71 76 82

accueil@beaupreaudenmauges.fr

AB 1224	9	Impasse Jeanne Bondu	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AB 1257	11	Impasse Jeanne Bondu	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AB 1258	13	Impasse Jeanne Bondu	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AB 1231	2	Impasse Jeanne Bondu	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AB 1232	4	Impasse Jeanne Bondu	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AB 1235	6	Impasse Jeanne Bondu	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AB 1234	6	Chemin de la Dechaisière	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AB 1233	8	Chemin de la Dechaisière	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AB 1230	10	Chemin de la Dechaisière	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
C 920	4	Rue Alain Chauviré	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
C 921	2	Rue Alain Chauviré	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
C 922	1	Rue Pierre Vauconsant	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
C 923	3	Rue Pierre Vauconsant	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
C 924	5	Rue Pierre Vauconsant	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
C 925	7	Rue Pierre Vauconsant	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
C 926	9	Rue Pierre Vauconsant	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AB 1239	2	Rue Pierre Vauconsant	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AB 1240	4	Rue Pierre Vauconsant	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AB 1241	8	Rue Pierre Vauconsant	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AB 1242	6	Rue Pierre Vauconsant	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AB 1247	15	Rue Pierre Vauconsant	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AB 1247	17	Rue Pierre Vauconsant	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AB 1246	13	Rue Pierre Vauconsant	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AB 1245	11	Rue Pierre Vauconsant	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AB 992	9	Chemin des Mussaudières	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AB 943	28	Rue du Souvenir	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AB 521	21	Rue de Bretagne	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges

Ville de Beaupréau-en-Mauges

Rue Robert Schuman - CS10063

Beaupréau

49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES CEDEX

T. 02 41 71 76 80 / F. 02 41 71 76 82

accueil@beaupreauenmauges.fr

AB 521	23	Rue de Bretagne	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AB 521	25	Rue de Bretagne	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AB 1126	2	Rue du Moulin	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AB 1126	4	Rue du Moulin	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AC 292	6 bis	Impasse de la Boulinerie	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AD 696	25	Chemin de l'Hemerie	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
X 256	404	La Gagnerie	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AB 521	21 bis	Rue de Bretagne	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AD 385	70	Rue de Vendée	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges

AD 699-701	23	Chemin de l'Hemerie	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
C 906	7	Rue de la Félicité	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AB 1178-1185	6	Rue du Moulin	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
C 787	132	Rue d'Anjou	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AD 733	28	Rue Sœur Anne-Marie	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AB 944	24	Rue du Souvenir	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AB 944	24 bis	Rue du Souvenir	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AB 944	26	Rue du Souvenir	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AB 944	1	Chemin des Mussaudières	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AB 944-942	3	Chemin des Mussaudières	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AB 944-942	3 bis	Chemin des Mussaudières	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AC 945-1042	62 bis	Place du Maréchal Leclerc	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AC 945-1042	62 ter	Place du Maréchal Leclerc	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AD 715	1	Impasse des Tuilliers	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AD 714	2	Impasse des Tuilliers	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AD 713	3	Impasse des Tuilliers	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AD 712	4	Impasse des Tuilliers	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges
AD 711	5	Impasse des Tuilliers	GESTÉ	49600	Beaupréau-en-Mauges

Ville de Beaupréau-en-Mauges

Rue Robert Schuman - CS10063

Beaupréau

49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES CEDEX

T. 02 41 71 76 80 / F. 02 41 71 76 82

accueil@beaupreauenmauges.fr

AD 710	6	Impasse des Tuiliers	GESTÉ	49600	Beaupréau-en- Mauges
--------	---	-------------------------	-------	-------	-------------------------

Article 4 – La numérotation ainsi régularisée constitue la référence officielle de la commune pour l'identification des immeubles concernés.

Article 5 – Effets de la régularisation : Le présent arrêté a pour objet de formaliser et sécuriser juridiquement les numérotations existantes. Il ne remet pas en cause :

- Les usages antérieurs des adresses ;
- Les certificats ou attestations déjà délivrés ;
- Les raccordements ou identifications déjà réalisés

Article 6 – Mise à jour des bases d'adresses : Le compétent de la commune est chargé :

- De la mise à jour de la Base Adresse Locale (BAL) ;
- De l'information des services concernés (La Poste, SDIS, opérateurs de réseaux, services fiscaux).

Article 7 – Notification et publicité : Le présent arrêté sera :

- Affiché en mairie ;
- Publié selon les modalités de publicité en vigueur ;

Article 8 – Exécution : Le directeur général des services de la commune est chargé de l'exécution du présent arrêté ;

Article 9 – Voies de recours : Le présent arrêté peut faire l'objet :

- D'un recours gracieux auprès du maire dans un délai de deux mois à compter de la date de l'accomplissement des formalités de publicité obligatoires ;
- D'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans le même délai

Fait à Beaupréau-en-Mauges le 12 juin 2026.

Luc MARTIN

Adjoint à l'urbanisme opérationnel

Par délégation du maire de Beaupréau-en-Mauges

